

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 16/06/2017

### Absents :

- Sophie REVERT- Bruno MOSZKOWSKI- Teddy BENDRISS- Jean Luc FAUGERE
- Mélanie HAMMERLING pouvoir à Alain SAUREL

**La séance a été ouverte à 19h05**

### 1 Interventions de Alice COLIN et de Thomas GERBOUD

En ouverture du Conseil M. Le Maire a donné la parole à Alice COLIN et à Thomas GERBOUD, acquéreurs de la cure, et qui ont souhaité faire part au Conseil de problèmes de voisinage avec la Commune.

Concernant les eaux de pluies venues de l'Eglise le conseil s'est engagé à faire réparer les deux descentes et à canaliser l'eau. Le chéneau concernant le toit de la sacristie sera supprimé. Des devis ont déjà été sollicités en ce sens.

Concernant l'alimentation électrique de l'église, du jeu de boules, et de l'éclairage extérieur de l'église, il apparaît que seuls les acquéreurs peuvent demander une modification dans l'alimentation. Ces travaux, à réaliser par ENEDIS pour l'électricité et par le SIEA pour l'éclairage public seront à la charge des acquéreurs.

Concernant la cabane des Boules, Le conseil n'envisage pas une démolition dans l'immédiat.

Concernant l'incorporation de l'impasse de la Cure dans le domaine public, celle-ci sera engagée dès cette année avec les autres voies de la commune à incorporer.

### 2 SIEA

Le conseil a donné son accord pour adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité mis en place par le syndicat.

Le conseil a adopté le plan de financement proposé pour la mise en place de l'extinction de l'éclairage public entre 24h et 5h du matin. Selon les projections effectuées par le syndicat les économies réalisées seraient de l'ordre de 3541 euros/an.

### 3- Ecole

Le conseil, en accord avec l'équipe éducative et les parents d'élèves a décidé de solliciter le retour à la semaine de 4 jours. Une délibération en ce sens sera transmise à M.L'inspecteur d'Académie

Suite au changement de fournisseurs les tarifs de la cantine garderie seront modifiés comme suit :

- Repas : 5euros ; 3,85€ à partir du troisième enfant
- Garderie : facturation à la minute (0,04€) et suppression du forfait

### 4-Contrat d'affermage SOGEDO

Le contrat d'affermage vient à expiration le 01/07/2018. Compte tenu de la prise de compétence « eau et assainissement » par la Communauté de Communes au 01/01/2020, le conseil a décidé se solliciter la possibilité de négocier un avenant de 18 mois afin d'éviter une procédure longue et coûteuse, aux résultats incertains.

### **3- QUESTIONS DIVERSES**

- Le conseil a donné son acceptation du devis de l'entreprise BONNET THIRODE pour le remplacement du four de remise en température
- Le conseil a donné son accord pour l'achat d'une remorque pour le transport vers les stations des engins de nettoyage.
- M.le Maire a informé le conseil du placement par arrêté préfectoral du département de l'AIN en vigilance Sècheresse
- Les travaux de mise en place des Containers Semi enterrés sont en cours
- 

**La séance a été levée à 21h 40.**

**Le Maire**

**Alain SAUREL**